Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 512

Artikel: Le prix Nobel de la paix à un grand pacifiste qui est aussi un grand

féministe : Lord Robert Cecil

Autor: Cecil, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262819

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La question du relèvement ou de la Réha-La question du relévement ou de la Réna-bilitation occupa les congressistes pendant toute une journée, mais si les échanges de vues furent intéressants et certainement uti-les, ils n'apportèrent pas beaucoup d'idées nouvelles à ceux qui sont au courant du tra-vail de la Commission consultative des Ques-tions sociales de la Société des Nations, dont le Mouvement Féministe donne toujours de tions sociales de la Société des Nations, dont le Mouvement Féministe donne toujours de fidèles comptes-rendus. Les sept points que comportait ce numéro de l'ordre du jour furent introduits par d'excellents rapports des Comités polonais, britannique, italien et danois. On insista beaucoup sur la nécessité de faire passer tout le problème de la prostitution du domaine de la police dans celui de l'assistance sociale. Que répondre à la logique de jeunes filles qui vous demandent: « Si la prostitution est un délit, pourquoi n'enferme-t-on pas les hommes? Si elle n'est n'est pas un délit, pourquoi nous enferme-t-on?» On ne peut pas assez souligner l'importance des assistantes sociales, préparées scientifiquement, et rattachées aux hòpitaux, cliniques et dispensaires antivénériens. Ces assistantes s'approchent des prostituées, non pas comme des délinquantes, mais comme des malades qui ont droit à toute notre sympathie. Les majeures ont besoin de maisons spéciales où elles ne soient qu'en petit nombre, de sorte que chacune puisse être suivie individuellement. Elles doivent être avant tout réhabilitées psychologiquement, retrouver le respect d'elles-mêmes, puis avoir la nossi-

bre, de sorte que chacune puisse être suivei nidividuellement. Elles doivent être avant tout réhabilitées psychologiquement, retrouver le respect d'elles-mêmes, puis avoir la possibilité de gagner leur vie.

Mais la solution la plus satisfaisante de ce douloureux problème n'est-elle pas encore et toujours l'action préventive? Et, dans cette action, n'oublions pas non plus les jeunes gens. Une déléguée des Pays-Bas émut l'auditoire en parlant de la Mission de Minuit telle qu'elle fonctionne à Amsterdam. Lorsqu'on prévoit dans la ville une grande affluence de monde, les jours de fête par exemple, une dizaine de jeunes hommes parcourent les rues et s'approchent des jeunes gens qui se dirigent vers des locaux de mauvaise réputation. Ils les mettent en garde contre les dangers qu'ils courent, leur distribuent dés tracts et les invitent chez eux. Aux Pays-Bas également, la Mission de Minuit, le Comité pour la Répression de la Traite et les Amies de la Jeune fille ont organisé un patronage libre dont les membres, appartenant à différentes classes et confessions, suivent des jeunes mal entourés ou mal affermis.

(La fin mu prochain numéro)

Andrée Kurz. (La fin au prochain numéro)

IN MEMORIAM

Mlle Julie Lieb

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M¹⁶ J. Lieb, ancienne présidente de l'Union suisse des Amies de la Jeune fille, dont elle était encore présidente honoraire, et s'est paisiblement endormie à Bâle dans quatre-vingtième année.

quatre-vingueme annee.

Toute cette longue vie fut, on peut le dire, essentiellement consacrée à une activité en faveur des jeunes filles, puisque les débuts de Mile Lieb dans le travail social eurent lieu dans les salles du dimanche pour jeunes filles isolées, œuvre à laquelle elle resta fidèle près d'un demisiècle. Puis, élargissant son champ d'activité,

A l'Exposition de Berne de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs



Cliché Mous

«La famille» par Germaine Hainard-Roten (Genève), qui occupe une des places d'honneus dans le grand hall de cette Exposition.

elle devint successivement membre, puis présidente du Comité cantonal bâlois des Amies, et en 1914 présidente nationale. C'est donc elle qui porta la responsabilité de cette Association durant toute la période de guerre, pendant laquelle le travail de préservation morale fut souvent bien compliqué, et ensuite durant l'après-guerre, lors-que de nouvelles difficultés surgirent. Mie Lieb sut toujours faire face à tout, rien ne lui coûtant comme peine, dévouement, sacrifice, lorsque « l'honneur des Amies » était en jeu, et apportant à l'éxécution de son mandat toute sa conscience et tout son cœur. Son caractère enjoué, sa bonne humeur constante, ses goûts littéraires qui contribuèrent à son développement intellectuel, ren-daient le travail avec elle toujours facile et intéressant, si bien que nombreuses sont celles de ses anciennes collaboratrices qui se sentent maientenant l'âme en deuil.

Nous les comprenons d'autant mieux qu'ayant eu nous-même jadis le privilège de rencontrer M^{he} Lieb dans nos Congrès et Assemblées suis-ses, nous éprouvions pour elle la plus cordiale sympathie, et c'est pourquoi nous tenons à leur dire ici toutes nos pensées de chagrin pour le deuil qui vient d'éprouver leur Association. E. Go.

Le prix Nobel de la Paix à un grand pacifiste qui est aussi un grand féministe :

Lord Robert Cecil

Il n'est certes pas tune suffragiste qui ne se soit réjouie de tout cœur en apprenant l'autre semaine comment l'un des plus vaillants défenseurs de la cause de la paix, celui que l'on peut considérer comme le véritable auteur du Pacte de considérer comme le véritable auteur du Pacte de la S. d. N., celui qui n'a jamais hésité à sacrifier ses intérêts et son avenir à cette double idée de la paix par la S. d. N.: Lord Robert Cecil, président du Rassemblement universel pour la paix, venait de recevoir le prix Nobel de la paix.

Car certes, si jamais lattributions de ce prix fut justifiée, c'est bien le cas pour cette ne personnalité.

Mais si nous, suffragistes qui travaillons pour la paix, nous sommes aussi réjouies, c'est pour une autre raison encore, car Lord Robert Cecil est aussi un féministe convaincu, et cela de tout mps. Il serait trop long de rappeler en détails le poids de l'appui qu'il donna jadis aux suffragistes de son pays, mais nous tenons à citer ici quelques fragments de la lettre qu'il adressait à la rédactrice tle notre journal, lors d'une manifestation suffragiste internationale or-ganisée à Genève en pleine Assemblée de la S. d. N., fragments que, dans les circonstances actuelles il est plus que jamais utile de relire et de méditer:

...L'autre jour, lorsque cette question du vote des femmes fut touchée dans une Com-mission de la S. d. N., il fut étrange d'en-tendre produire à nouveau les arguments tendre produire à nouveau les arguments d'opposition qui nous étaient si familiers en Angleterre, il y a plusieurs années. Un orateur, par exemple, nous assura que si les femmes avaient le droit de vole, et puisqu'elles ront'plus nombreuses que les hommes, elles risqueraient de former un bloc compact qui majoriserait les membres masculins de leur famille. Ou pour aujongueura l'expédiènce majoriserait les membres masculins de leur famille. Or, pour quiconque a l'expérience du vote des femmes dans sa pratique actuelle, rien ne peut être plus absurde que cette crainte. Les femmes ne votent pas plus en bloc que ne le font les hommes — ni ne votent davantage d'après leur sexe que d'après la couleur de leurs cheveux. La réalité est que l'affranchissement politique des femmes n'a amené dans la majorité des cas que peu de différence.

...Et de tous les autres maux que l'on nous prédisait comme un résultat du vote des fem-mes, il ne s'en est produit aucun en Angle-terre. Il est certain que les femmes se préoc-cupent de certaines questions plus que les hommes: elles sont d'une manière générale

plus décidées en matière de paix, elles soutiennent de tout leur appui les principes de tempérance et d'économie, et naturellement elles favorisent toutes les mesures de protection de l'enfance. Mais ceci mis à part, elles votent de la même façon que les hommes. Elles tiennent aussi davantage qu'eux à faire usage de leur droit de vote — peut-être en en raison de la nouveauté — et cette participation féminine a rendu les députés plus attentifs à la nécessité de s'occuper des misères et des injustices qui affectent les femmes. En résumé, je puis dire qu'en Angleterre, le suffrage féminin a certainement été un indéniable succès, et je doute fort que l'on puisse trouver dans mon pays plus d'une poignée de réactionnaires qui voudraient revenir en arrière, au temps où les femmes ne possédaient pas ce droit.

sédaient pas ce droit.

Signé : Cecil

Les femmes universitaires suisses à Fribourg

C'est dimanche 21 novembre, que les dé-léguées des 7 sections que comprend l'Association des femmes universitaires de notre pays ont tenu leur. Assemblée annuelle, et, cette fois, à Fri-bourg, dans la vieille cité des Zaehringen. A bourg, dans la vieille cité des Zaehringen. A l'encontre des autres années, ce n'est pas une des sections qui organisa cette journée — Fribourg n'ayant encore aucun groupement de femmes universitaires — mais bien le Comité Central dont la présidente actuelle est Mme Eder, de Zurich. Celle-ci avait mis tout en œuvre pour que cette réunion fût une réussite et laissât à celles qui y prirent part un souvenir durable.

A 10 h. 45, le Comité Central et les déléguées se réunissent dans l'un des auditoires de l'Université où, après un salut de bienvenue de la présidente centrale, l'ordre du jour, fort peu chargé cette fois, se déroule selon l'ordre prévu:

charge cette fois, se déroule selon l'ordre prevui:
affaires administratives, rapports du Comité et
de diverses Commissions (échange inter-cantonal de maîtresses secondaires, intérêts féminins,
intérêts professionnels, etc), communication de
Mme Eder sur les réunions du Conseil de l'II.
F. U. W. et sur les rapports entre l'Association suisse des femmes universitaires et la Fédération internationale (hourses, échange de hiration internationale (bourses, échange de bi-bliothécaires), enfin acceptation de l'invitation de la section neuchâteloise qui veut bien, l'an pro-chain, organiser l'assemblée annuelle.

chain, organiser l'assemblee annuelle.

"Duis c'est au tour de Mei Adamovic de prendre la parole. Lectrice à l'Ecole d'Hygiène de l'État polonais à Varsovie et première vice-présidente de la Fédération Internationale des femmes diplômées des Universités, Mei Adamovic a bien voulu quitter ses cours pour venir nous entretenir d'un sujet brûlant d'actualité. Les tentagnes d'avocarablemes d'un les divises pares dances démographiques dans les divers pays de l'Europe. Ainsi que le fait remarquer Mle Dubois, qui introduit la conférencière et trace ra-Dubois, qui introduit la conferenciere et trace ra-pidement les principales étapes de la carrière de celle-ci, Mme Adamovic n'est pas seulement bio-logue, mais s'occupa cativement de questions so-ciales, ce qui lui a valu l'honneur d'être télé-guée en 1936 à la S. d. N. Son exposé est remar-quable de clarté et de précision grâce à µne, documentation abondante. En voici, en bref, le résumé: Si l'on considère la totalité du monde il n'y a pas régression de la natalité, mais par contre, si l'on envisage que l'Europe, on doit

féminines auxiliaires ou adversaires de la dé-fense nationale? en la commentant par un article qui ett pu être mieux renseigné s'il voulait être digne du litre du journal! On en jugera par les passages suivants:

One cette malencontreuse résolution ait été

...Que cette malencontreuse résolution ait été adoptée sur la proposition d'une Romande, voilà qui encourragera les fédéralistes à accorder à leurs concitoyennes le droit de vote!

La vérité, c'est que la Confédération ferait œuvre utile en organisant, non l'instruction civique postscolaire, mais bien la préparation prémilitaire théorique (morale et intellectuelle) de la jeunesse. Ce ne serait point une centralisation nouvelle, car en matière militaire, la Confédération est pleinement compétente, et cela comblerait tion est pleinement compétente, et cela comblerait une lacune certaine de l'enseignement para-mili-taire tel qu'il est conçu actuellement. Mais cet enseignement lui-même n'a pas trouvé grâce aux de nos féministes.

La jeunesse, c'est le sport et l'exercice. Aussi, tous ceux qui s'intéressent à elle font-ils rentrer dans sa préparation civique une part d'éducation physique. C'est l'enseignement scolaire et postpaysique. Ces in readigination scottain expose scolaire de la gymnastique. Les sociétés féminines sont à ce sujet pleines de réticences: « Du sport, dit le chiffre 2 de leur résolution, pui... mais point en vue de records! Des exercices physiques, ajoutent ces dames, oui... mais surtout pas comme préparation militaire! »

...La jeunesse, c'est l'armée de demain. Aussi, le Conseil fédéral s'est-il préoccupé de préparer ces futurs soldats à la vie militaire, tant pour la leur faciliter que pour dégrossir les recrues à venir. De là, le projet de loi sur l'enseignement militaire préparatoire, obligatoire seulement en

ce qui concerne l'enseignement de la gymnastique ce qui concerne l'enseignement de la gymnastique, volontaire pour les exercices spécifiquement militaires et ne comprenant pas d'instruction paramilitaire théorique. Ce projet a soulevé l'ire des sociétés féminines: «Les cours de jeunes tireurs et de cadets, lit-on au chiffre 3 de leur résolution, menacent la vie familiale et religieuse, ainsi que l'organisation des loisirs. En outre, si l'accent est trop mis sur le militaire (quel franl'accent est trop mis sur le militaire (quel franracent est rop mis sur le influare (quel riance) equis!), la jeunesse court le danger de se détourner de la démocratie et de l'entente entre les peuples ». Pauvres sociétés de cadets et de jeunes tireurs, jusqu'ici si pénétrées d'esprit qua-rante-huitard et si préoccupées de lutter contre la S. d. N., comme on vous ca'omnie!

La vérité, c'est que nos féministes en sont restées aux pires utopies pacificardes. Heureuse ment qu'en Suisse beaucoup de mères ont une autre conception de leur devoir d'éducatrice.

A ces critiques mal informées, Mme de Monte-répondit par l'envoi du passage visé de sa con-férence de Bêle, dont la publication attendit trois bonnes semaines. Le dernier No de Curieux nosso-l'avant enfin apportée, en voici le passage essen-fiel à notre avis :

«...Ici nous sommes obligées d'ouvrir une pa renthèse et de prendre position vis-à-vis du pro-jet d'un service militaire préparatoire qui, s'il devient loi, obligera tous les garçons entre 16 devien loi, oinigera dois les garçons entre de et 20 ans à s'enrôler dans des groupements de gymnastique, de tir et des corps de cadets. Les recrues se trouveraient ainsi préparées au service militaire proprement dit qui, aujourd'hui, demande un assouplissement et une résistance du corps considérables.

Nous savons qu'avec le développement de « Nous savons qu'avec le developpement de la technique de guerre, nos écoles de recrues manquent du temps nécessaire pour la formation du soldat et qu'on est obligé de surmener recrues et officiers, sans pour cela arriver au résultat exigé. Une préparation spéciale avant l'école de recrues paraît de ce fait une nécessité.

« Pour les pacifistes parmi nous — et elles sont nombreuses — cette évidence est très dou-loureuse. Luttant en faveur d'une Société des Nations véritable, celle qui devra sortir un jour de sa chrysalide actuelle, convaincues qu'une guerre future sera une chose monstrueuse, nous tra-vaillons depuis des années pour le désarmement et voici qu'on nous demande le réarmement, et voici qu'on nous demande le rearmement, même l'armement des adolescents. Beaucoup d'en-tre nous, tout en soutenant les œuvres paci-fistes estiment qu'elles ne peuvent se désinté-resser de notre armée, la seule, ou peu s'en faut, qui soit destinée uniquement à la défense des frentières. Les deurieures generales expertités frontières. L'an dernier, nous avons souscrit à l'emprunt de la défense nationale, nous accorderons aussi notre intérêt aux problèmes du service militaire préparatoire. Mais qu'on nous permette de faire nos restrictions.

« Il nous semble que le jeunne homme de 20 ans est tout juste assez mûr pour faire le métier des armes de guerre. Il nous paraîtrait déplorable de l'y initier plus tôt. Qu'il apprenne à tirer à la cible; c'est un sport aimé par beaucoup d'hom-mes et des femmes! Mais faire l'école militaire avant la lettre serait, à notre avis, dangereux. A vingt ans, lorsque l'adolescent est muni de sa carte de vote, en même temps que de son uni-forme, l'école de soldat prend un autre carac-tère. Nous ne voyons pas d'objection à ce que l'on oblige tous les garçons à des services physiques, à l'assouplissement du corps et à l'endurance, qu'on leur procure l'occasion d'une saine camaraderie en dehors de leur cercle profes-sionnel. Au contraire, toute école d'énergie a de la valeur. Mais ne sortons pas les garçons des préoccupations qui sont de leur âge. Il nous répugne d'entendre vanter de petits cadets comme de futurs patriotes accomplis.

Voulant néanmoins avoir le dernier mot (c'est assez l'habitude des rédactions de journaux!! nous le reconnaissons en toute humilité) M. Faure, l'auteur du premier article, répondit encore longuement, discutant avec le sourire (c'est lui-même qui le dit) certains points spéciaux touchés par Mme de Montet, (examens de recrues, scoutisme, etc.) et terminant par cette déclaration inquétante.

Quant à la suite de la réponse de Mme de Montet, elle ne fait que confirmer les craintes Montet, elle ne fait que confirmer les craintes exprimées dans mon article. Qu'une femme soit pacifique, rien de mieux et rien de plus naturel, mais qu'elle s'inspire du pacifisme utopique et idéologique que pratiquent les fervents de la S. d. N., ce nous est un sujet de crainte. Ce pacifisme-là, c'est celui de ceux qui, au mépris des intérêts légitimes de leurs pays, s'en vont clamant: « Pour avoir la paix, n'hésitons pas à faire la guerre ». A plusieurs reprises déjà, le faux pacifisme de la S. d. N. a failli nous jeter dans une conflagration générale... par amour de la une conflagration générale... par amour de la paix...

Comment alors, entend-on le pacifisme chez Curieux? Combien on y est curieusement mal informé de l'action de la S. d. N.! et comment, si croire en l'action collective pour la paix est